

En 2030, la Wallonie devient la « Mineral Valley » de l'Europe du Nord-Ouest



Etablie sur le même modèle que « Reverse metallurgy », une nouvelle plateforme dédiée à la circularité des minéraux, programme visant à la valorisation des déchets contenant du métal, a officiellement vu le jour en octobre dernier en Wallonie.

Son nom ? REMIND Wallonia pour « REverse MINeral INDustry ». Cette initiative s'est imposée d'elle-même.

L'industrie minérale dite « primaire » (carriers, cimentiers, chaufourniers, ...) est confrontée à des enjeux majeurs que sont la raréfaction des ressources naturelles primaires et son empreinte « Carbone » qui peuvent impacter à terme sa pérennité.

En parallèle, l'industrie minérale dite « secondaire » (démolition, déchets industriels minéraux, sols et sédiments de dragage pollués, ...) doit quant à elle surmonter les difficultés à la fois de la valorisation des matières premières secondaires créées, en privilégiant celles à plus haute valeur ajoutée de sorte à garantir la rentabilité, et de la suppression progressive des Centres d'Enfouissement Technique. Ces deux grands secteurs d'activités wallons doivent aujourd'hui travailler ensemble afin de garantir leur avenir, les besoins technologiques sont proches, les enjeux complémentaires.

L'idée est donc venue de mettre en place un véritable pôle wallon du « minéral », porté par les acteurs industriels et réunissant également les opérateurs de recherche concernés.

Le projet a pour objectif de créer, en Wallonie, une plateforme d'excellence industrielle, technologique et scientifique en recyclage, créatrice de valeur ajoutée et d'emplois et reconnue au niveau international.

En réunissant des acteurs industriels complémentaires dans ces chaînes de valeur, le déploiement de l'économie circulaire sera accéléré en Wallonie. En mutualisant les flux et les potentiels industriels existants, de nombreux nouveaux projets industriels pourront voir le jour, boostant l'économie et l'industrie manufacturière, l'emploi durable et non délocalisable et amenant les secteurs vers une industrie wallonne décarbonée.

En résumé, il s'agit d'accélérer/accroître la circularité des matériaux de construction, qu'ils soient primaires (ressources naturelles) ou secondaires (déchets), dans le secteur même mais également en élargissant les domaines d'utilisation de ces matériaux traités et/ou « up gradés ».

La plateforme « REMIND » est pilotée par le centre de recherche Terre et pierre (CTP, Tournai) et regroupe quinze industriels, deux universités (UCL, ULIEGE) et deux centres de recherche (CTP, BUILDWISE).

Un budget de 18 millions a été débloqué pour financer six projets pilotes. Douze millions viennent en droite ligne du plan de relance wallon et six des partenaires eux-mêmes. Les six projets doivent déboucher endéans les quatre ans sur des processus industriels concrets implantés en Wallonie. Elle repose au départ sur 4 axes stratégiques :



Axe 1

Concerne les matériaux destinés à la rénovation ou à la construction durable (avec une composante basse énergie via des propriétés d'isolation thermique) qui privilégient les matières secondaires et limitent ou évitent l'utilisation de liants hydrauliques (substitution par des liants chimiques basés sur des réactions de polycondensation).

Axe 2

Concerne la fabrication de bétons à haute performance pour le secteur du bâtiment et de l'offshore qui se caractérisent également par l'utilisation optimisée de matières secondaires et par la substitution partielle de liants commerciaux par des liants alternatifs (additions pouzzolaniques, hydrauliques latentes).

Axe 3

Se rapporte à la fois à la mise au point de matériaux indurés, exempts de liants hydrauliques commerciaux, qui sont destinés à la technique routière et qui se caractérisent par l'absence de matières premières (100% de matières secondaires) et à la fabrication de ciment Portland et composés à empreinte carbone réduite.

Axe 4

Prévoit de développer des matériaux de construction et à destination de la technique routière contenant des matières secondaires et dont la stabilité chimique (immobilisation des polluants éventuels) et/ou la consolidation mécanique est assurée par un processus de carbonatation.

Il importe de souligner que ce portefeuille de projets n'est pas figé et présente un caractère transversal dans la mesure où certains flux ou options techniques propres à un axe pourraient être exploités dans le cadre d'un autre axe (principe de l'« open innovation »).

Pour tout renseignement : www.remind-wallonia.be

